

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2010

Présents : MM. MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, BELLOT, CARSUZAA, GOINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

Pouvoirs : Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE
Nathalie REGUEIRO à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants : Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY
Michèle CASADOUMECQ suppléante de David LAMPLE
Jean LABERDESQUE suppléant de Jean LOUSTALET
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINE

Excusés : André BERNOS, Anne-Marie BARRERE, Henri GIMENEZ, Jean SARASOLA, Aimé SOUMET, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU

RAPPORT N° 15

CONVENTION POUR AUTORISATION D'ACTIVITE ACCESSOIRE

Mme JAUBERT-BATAILLE rappelle que depuis le 30 décembre 2005, la communauté de communes emploie à la médiathèque intercommunale une personne à temps non complet à hauteur de 30 heures hebdomadaires et dont le temps de travail est complété par une mission d'organiste à la Paroisse Trinité d'Oloron Sainte Marie.

Avec la mise en place de la nouvelle médiathèque, il a été nécessaire de bien redéfinir les engagements de chacune des parties qui permettront à la fois le bon de fonctionnement du service et de répondre aux sollicitations de la cathédrale et au bien être de l'agent.

Pour ce faire, il est proposé d'établir une convention tripartite qui encadre les interventions de cet agent.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention tripartite.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 12 octobre 2010

Suivent les signatures

Le Président,

Jean-Etienne GAILLAT